

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI N° 3 DE 1982-1983 SUR LE POUVOIR D'EMPRUNT SUPPLÉMENTAIRE

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Lalonde: Que le projet de loi C-143, portant pouvoir d'emprunt supplémentaire, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Monsieur le Président, avant la pause, j'expliquais que le gouvernement demandait l'autorisation d'emprunter une somme d'argent record pour financer des programmes, alors qu'on ignore toujours combien ils coûteront exactement. J'expliquais aussi que cet emprunt astronomique représente des impôts anticipés pour les contribuables et qu'il limitait la marge de manœuvre du gouvernement actuel et des prochains gouvernements. J'ai aussi démontré combien le gouvernement s'était trompé naguère dans ses prévisions et que ce projet de loi ne s'attaquait pas aux véritables problèmes cycliques inhérents à la structure de notre économie, problèmes qui ont entraîné la fermeture d'usines, de fabriques et de mines et qui ne laissent rien présager de bon pour les chômeurs, surtout les jeunes.

J'ai dit que nous accepterions beaucoup plus volontiers de débattre ce projet de loi et de l'adopter si nous savions pour quelles raisons le gouvernement a besoin de cet argent, quand il en aura besoin, dans quelle mesure les renseignements que nous a donnés le ministre sont exacts et aussi que nous serions plus rassurés si le gouvernement s'était montré plus digne de confiance, compte tenu des mesures qu'il prend depuis quelques années.

Et toujours dans la même veine, je voudrais poser la question suivante au gouvernement: croit-il qu'il agit bien en demandant au Parlement d'approuver un emprunt alors qu'il ne lui a pas présenté de prévisions économiques et fiscales pour plus d'une année à l'avance dans ses deux derniers budgets? De quel droit le ministre demande-t-il pareil pouvoir d'emprunt s'il refuse de répondre à nos questions? Pour quoi approuverions-nous cet emprunt si le gouvernement ne nous dit pas au juste à quoi il va servir et si le ministre n'a pas la moindre idée du montant du déficit l'an prochain? A combien ce déficit s'élèvera-t-il l'an prochain? On ne devrait pas demander au Parlement de s'amuser à choisir un chiffre entre 20 et 30 milliards de dollars.

Le gouvernement ne dit certes pas tout au Parlement. Il prétend qu'il a besoin de plus d'argent parce qu'il encaisse moins de recettes fiscales à cause de la récession, que le service de la dette coûte davantage, le service de la dette qui représente évidemment les intérêts à payer sur des sommes déjà empruntées. Mais en fait, aujourd'hui encore, en faisant sa déclaration à la Chambre, le ministre s'est permis de maquiller les faits. Il a tenté de justifier une hausse sans précédent du déficit en affirmant que des réductions substantielles avaient été réalisées au cours des trois précédents exercices financiers.

Le ministre a aussi affirmé que les besoins de caisse du gouvernement avaient diminué en proportion du produit national brut, passant de 4.8 p. 100 en 1978-1979 à seulement 2.5

Pouvoir d'emprunt

p. 100 en 1981-1982. Il aurait pu noter en utilisant ses propres données, que les besoins financiers du gouvernement pour le présent exercice, soit 26.1 milliards de dollars, représentent 7.5 p. 100 du produit national brut, soit une hausse de 200 p. 100 sur une base annuelle. N'est-ce pas une façon de farder la vérité monsieur le Président?

De même, le ministre s'est bien gardé de signaler que pour ce qui est des rentrées fiscales, le pire est encore à venir puisque ces données ne seront connues que plus tard. Ce n'est que dans le courant de l'année que nous serons à même d'évaluer l'effet global du déclin de l'économie et de la baisse des recettes gouvernementales soit au moment où les entreprises et les particuliers soumettront leur déclaration d'impôt et payeront les taxes sur les revenus de l'année précédente.

Le gouvernement n'a qu'à bien se tenir. Voyons un peu où nous en sommes aujourd'hui. Je le répète, nous serions mieux disposés à approuver cette mesure législative si le gouvernement avait géré l'économie d'une façon acceptable. Malheureusement, sa gestion a été un désastre. Le gouvernement refuse de modérer ses dépenses. Ses déboursés toujours considérables n'ont pas réussi à relancer l'économie et les deux millions de chômeurs en sont la preuve.

C'est vraiment une coïncidence que cette demande d'emprunter 19 milliards de dollars survienne à la veille de l'anniversaire de l'élection du gouvernement en 1980. A ce moment-là le premier ministre (M. Trudeau) avait dit ceci:

Nous allons ramener les dépenses gouvernementales au-dessous de l'accroissement du produit national brut . . .

Le déficit sera réduit progressivement et sans heurts. Tout nouveau programme de dépenses destinées à assurer les besoins des Canadiens sera financé par le réaménagement des dépenses prévues ou l'accroissement des revenus.

En réalité, depuis 1980 le pourcentage des dépenses du gouvernement a été le double du taux d'accroissement du PNB, compte tenu de l'inflation. Depuis cette année-là, le déficit a plus que doublé. Voilà pour les promesses du premier ministre.

Depuis février 1980, les dépenses gouvernementales se sont accrues de 66 p. 100 alors que l'indice des prix à la consommation a progressé de 38 p. 100 et le produit national brut de 30 p. 100. On voit bien que ni le premier ministre ni le gouvernement n'ont pu réaliser l'ombre de leurs promesses électorales.

Il est même intéressant de faire le rapprochement entre les dépenses gouvernementales et les données du chômage. En 1970-1971, au moment où le déficit s'établissait à environ 370 millions de dollars, le taux de chômage était de 5.7 p. 100; en 1975-1976, quand le déficit était de 5.4 milliards, le taux de chômage excède les 12 p. 100. Seule conclusion logique: plus le gouvernement emprunte, plus le chômage augmente.

Cette piètre performance n'est pas le fait uniquement de l'actuel ministre des Finances et de son malheureux prédécesseur; il en a été ainsi de tous les ministres des Finances du gouvernement libéral. Lorsque John Turner était ministre des Finances, le taux d'inflation a doublé en passant de moins de 5 p. 100 à plus de 10 p. 100. Lorsque Donald Macdonald était ministre des Finances, le taux de chômage est passé de 7 à 8 p. 100, et le déficit est passé de 4 milliards à plus de 8 milliards de dollars. Le Vérificateur général a bien sûr signalé ce genre d'héritage dans ses rapports.